

DOSSIER DE PRESSE Décembre 2011

Accidents du travail et maladies professionnelles : chiffres de la sinistralité 2010

Contact presse :
L'Assurance Maladie – Risques Professionnels
Planchard Marie-Eva
marie-eva.planchard@cnamts.fr
01 72 60 22 88

Accidents du travail et maladies professionnelles : de grandes tendances confirmées en 2010

18,6 millions de salariés sont assurés pour leur santé et leur sécurité au travail par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels.

En 2010, l'Assurance Maladie – Risques Professionnels a reconnu et pris en charge plus de 1,2 million de sinistres (accidents du travail, de trajet et maladies professionnelles) dont près de 800 000 ayant entraîné un arrêt de travail.

L'analyse de la sinistralité 2010 confirme les grandes tendances observées depuis une dizaine d'années avec :

- **Un faible indice de fréquence des accidents du travail (36 accidents pour 1 000 salariés), stable en 2010 par rapport à 2009**
- **Une hausse des accidents de trajet** (domicile–travail) depuis 2008, principalement liée à la hausse des accidents de plain-pied : + 4,9% en 2010
- **Une croissance moindre des maladies professionnelles (+2,7% en 2010)** : +5% par an en moyenne ces trois dernières années contre +11,5% sur la période 2000-2010

L'ensemble des sinistres reconnus et pris en charge par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels en 2010 représente :

- 2,5 milliards d'euros d'indemnités journalières,
- 4 milliards d'euros de rentes,
- 1,15 milliard d'euros de remboursement de soins,
- 54 millions de journées de travail perdues,

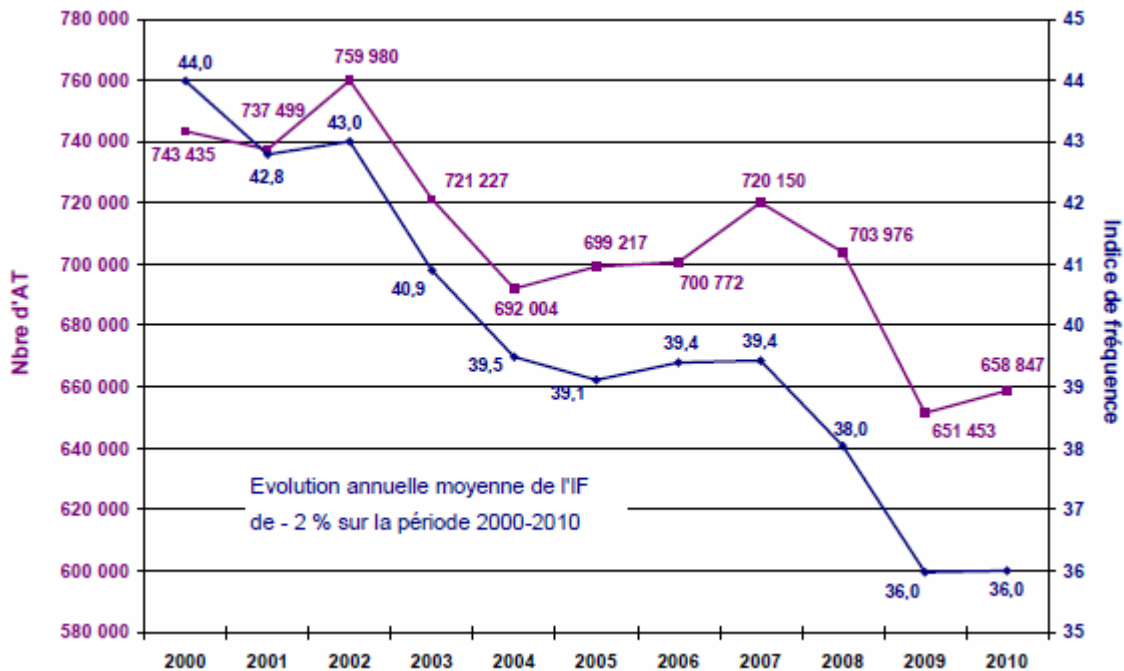
Le programme national de prévention 2009-2012 de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels vise à réduire la sinistralité de quatre risques - les cancers professionnels, les troubles musculo-squelettiques, le risque routier et les risques psychosociaux - et de trois secteurs d'activité : le BTP, l'intérim et la grande distribution.

Pour plus d'informations, retrouvez sur www.risquesprofessionnels.ameli.fr :

- **nos actions de prévention** : politique de prévention ciblée, mise en œuvre du programme national 2009-2012 et ses premiers résultats, faits marquants et chiffres clefs 2010
- **le rapport de gestion 2010 de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels** présentant les données financières et l'analyse détaillée des grandes tendances de la sinistralité et de l'évolution des principaux risques (TMS, risque routier, cancers professionnels, ...)
- **un nouveau moteur de recherche dans la rubrique « Nos statistiques »** pour consulter la sinistralité détaillée des accidents du travail, de trajet et des maladies professionnelles par numéro de risque ou code APE - NAF de votre choix.

Un indice de fréquence des accidents de travail stable en 2010, une tendance à la baisse depuis 10 ans

Evolution du nombre d'accidents de travail et de l'indice de fréquence depuis 1999



En 2010, le nombre d'accidents de travail (près de 660 000) a progressé de 1,1% par rapport à 2009, proportionnellement à l'augmentation du nombre de salariés. L'indice de fréquence¹ des accidents de travail est ainsi resté stable à 36 accidents pour 1 000 salariés, indice le plus bas jamais constaté.

Cette reprise de l'activité salariée et l'augmentation du nombre d'accidents du travail liée sont essentiellement portées par les activités de services.

Tous les secteurs semblent retrouver une certaine proportionnalité entre accidents du travail et nombre de salariés, à l'exception du BTP. Ce secteur reste en effet le plus touché avec un indice de 73 accidents de travail pour 1 000 salariés et enregistre toujours un nombre important de sinistres graves entraînant des incapacités permanentes (8 299) et des décès (118). Néanmoins, dans ce secteur, les accidents du travail continuent de baisser en 2010 plus fortement que le nombre de salariés avec un indice en baisse de 3,6 % par rapport à 2009².

¹ Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail pour 1000 salariés

² Source : p54 du rapport de gestion de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels 2010

- **Sur les trois secteurs à forte sinistralité : une baisse de la fréquence des accidents du travail graves qui se confirme en 2010**

Nombre d'accidents du travail graves pour un million d'heures travaillées

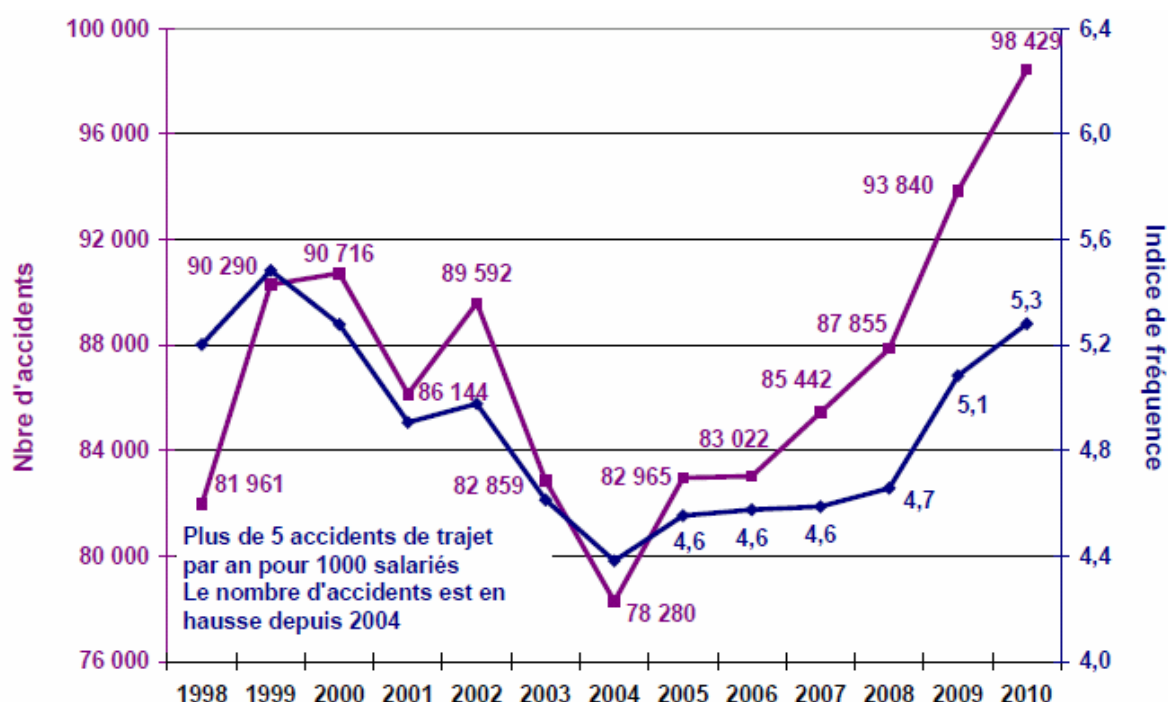
	2008	2009	2010	Evolution 2010/2008
BTP	3,8	3,55	3,36	-11,58%
Grande Distribution	1,92	1,87	1,85	-4,03%
Intérim	2,88	2,76	2,70	-6,11%
TOTAL	3,23	3,06	2,93	-9,15%

Dans le cadre du Plan national de prévention mené par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels depuis 2009, l'objectif cible pour 2012 est de réduire de 15% la fréquence des accidents du travail graves (avec incapacité permanente) dans trois secteurs à forte sinistralité : le BTP, la grande distribution et l'Intérim.

Au total, sur ces trois secteurs, en 2010 on observe une baisse du taux de fréquence de 9,15% par rapport à 2008. La poursuite des actions engagées devra confirmer cette tendance à la baisse.

Une hausse des accidents de trajet (domicile – travail) depuis 2008

Evolution du nombre d'accidents de trajet et de l'indice de fréquence depuis 1998



Depuis 2008, le nombre d'accidents de trajet progresse, avec une nouvelle hausse de +4,9% en 2010. La fréquence des accidents de trajet atteint ainsi 5,3 accidents pour 1 000 salariés en 2010 (contre 5,1 en 2009).

Cette augmentation n'est pas liée aux accidents de la circulation dont la fréquence baisse légèrement (voir encadré ci-dessous) mais à une forte croissance des accidents de plain-pied (chutes ou glissades). Les mauvaises conditions climatiques de fin 2010 pourraient en partie expliquer ces chiffres.

Les secteurs des services et de l'alimentation (commerces, services et industries) sont particulièrement concernés par l'augmentation des accidents de trajet : l'indice de fréquence de ces deux secteurs est respectivement de 7,8 et de 7,4³ accidents avec arrêt de travail pour 1000 salariés.

Les accidents routiers au travail et les accidents routiers de trajet en 2010⁴

Il est important de distinguer les accidents routiers au travail qui surviennent par exemple lors d'une mission, des accidents routiers de trajet qui se produisent sur le trajet entre le domicile du salarié et son lieu de travail (donc hors accidents de plain-pied).

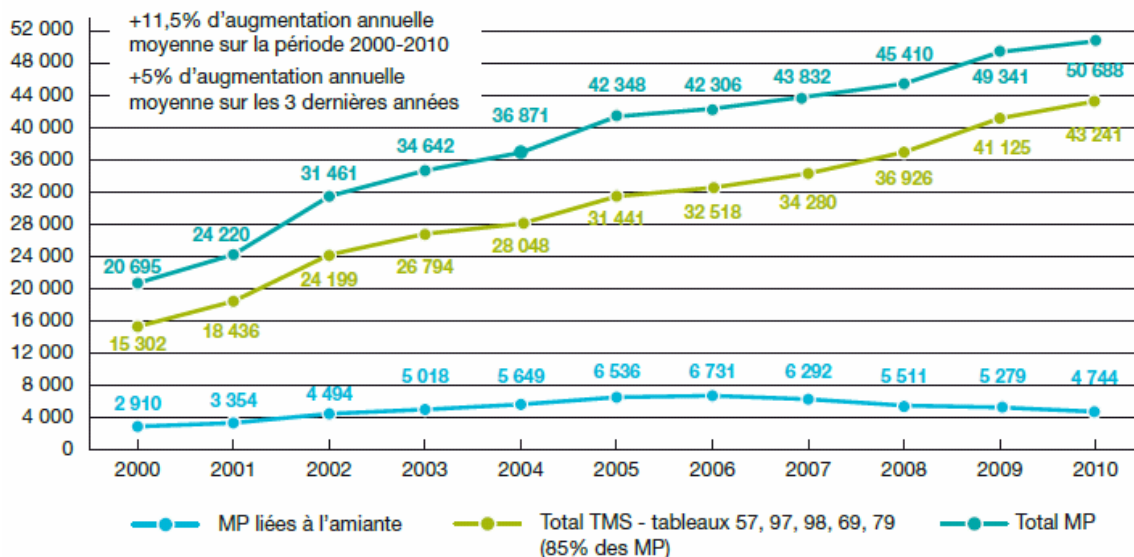
- 20 417 accidents routiers au travail ont eu lieu en 2010, ce qui représente une augmentation de 4,9% par rapport à 2009
- 57 432 accidents routiers de trajet se sont produits en 2010, en diminution de 0,8% par rapport à 2009

³ Source : p58 du rapport de gestion de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels 2010

⁴ Source : p68 et p81 du rapport de gestion de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels 2010

Une croissance moindre des maladies professionnelles sur les trois dernières années

Evolution du nombre de maladies professionnelles depuis 2000



La progression des maladies professionnelles faiblit sur les trois dernières années avec une moyenne de 5% par an contre 11,5% sur la période 2000-2010.

En 2010, cette croissance atteint 2,7%, contre 8,7% en 2009, un taux particulièrement élevé par rapport aux années 2006-2008.

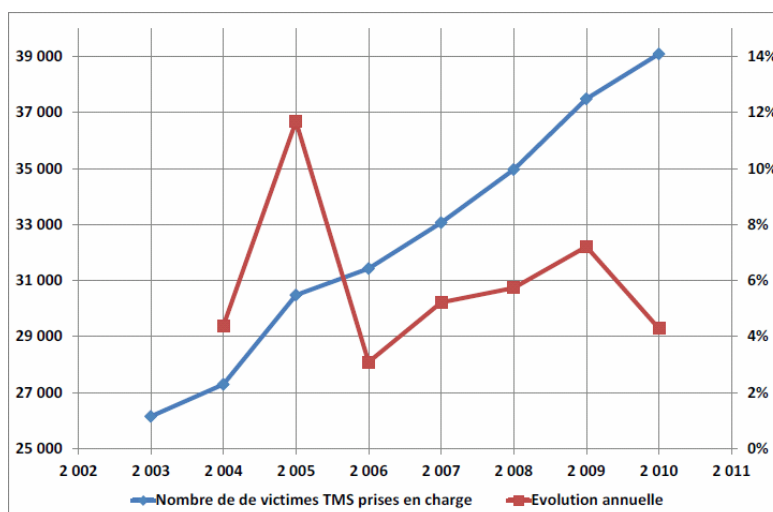
Le secteur de l'alimentation est particulièrement touché par les maladies professionnelles, avec un nombre important de sinistres (10 379)⁵ notamment dû aux déclarations de troubles musculo-squelettiques (TMS).

On constate que depuis 2007, le nombre de maladies professionnelles liées à l'amiante décroît sensiblement par rapport aux années précédentes. Cette baisse s'explique par la réduction du nombre de cas de plaques pleurales et abestoses ainsi que des tumeurs malignes et mésothéliomes qui diminuent significativement pour la 1^{ère} fois.

⁵ Source : p67 du rapport de gestion de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels 2010

- Une progression continue du nombre de victimes de TMS prises en charge

Evolution du nombre de victimes de TMS prises en charge par la branche AT/MP



Les TMS représentent environ 85% des maladies professionnelles. A l'instar des maladies professionnelles, la hausse de cette année est moins élevée que celle enregistrée en 2009 : 4,3% contre 7,2% l'année passée.

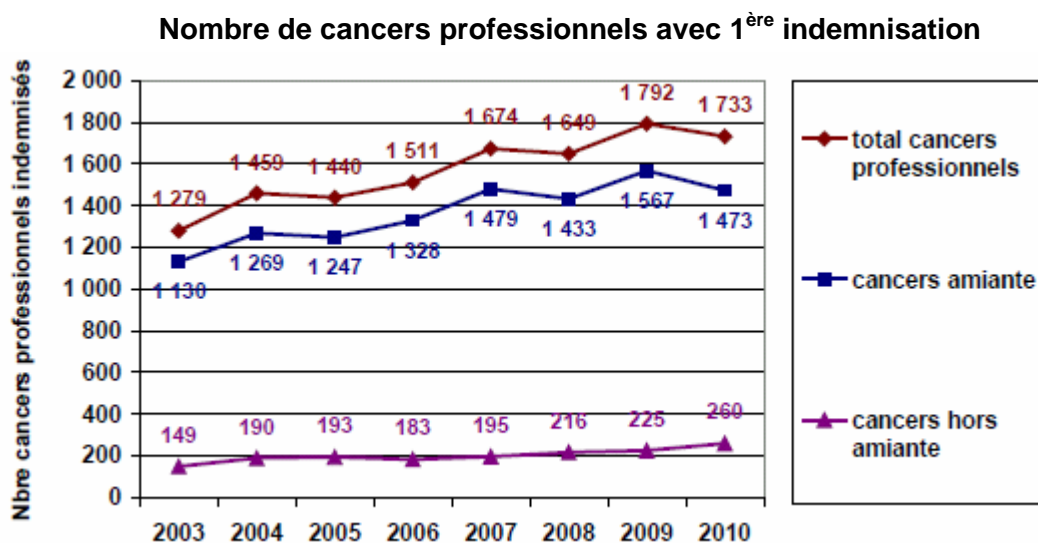
L'importance des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans le nombre de maladies professionnelles tend donc à expliquer la hausse presque « exceptionnelle » de 2009.

Ces dernières années, les efforts conjoints des institutions pour mobiliser l'ensemble des acteurs (salariés, entreprises, organisations professionnelles...) sur la prévention des TMS d'origine professionnelle peuvent expliquer l'augmentation des déclarations et par conséquent des reconnaissances et prises en charge par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels.

En effet, depuis 2007, une communication est menée sur ce thème : réalisation d'une semaine « TMS » par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels en 2007, campagne du Ministère du Travail et réédition d'une semaine « TMS » en 2008 et 2009 .

L'un des objectifs du Plan national de prévention de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels est de stabiliser l'indice de fréquence des TMS d'ici à fin 2012 dans des secteurs d'activité ciblés.

- **Cancers d'origine professionnelle : une progression continue depuis 2003**



La part des cancers d'origine professionnelle liés à l'amiante continue d'être prépondérante et représente 87% des cas de cancers professionnels sur la période 2003-2010.

Sur la période 2003-2009, le nombre de cancers professionnels a progressé de 40%. L'année 2010 enregistre quant à elle une diminution de 3,3% par rapport à 2009.

Cependant, si les cancers liés à l'amiante ont baissé de 6%, les autres cancers ont augmenté de 15,6% sur l'année.

En moyenne, sur les 5 dernières années, 1670 cancers reconnus d'origine professionnelle sont pris en charge chaque année par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels.